



Immatriculez votre entreprise en toute confiance !

Pour les sociétés

Réaliser

toutes vos modifications juridiques, fiscales et sociales en un seul lieu

Bénéficier

de conseils personnalisés avec un interlocuteur unique

Sécuriser

la validité et la conformité de votre dossier en toute tranquillité



Créateurs,
Repreneurs,
Entreprises



Prestation

Le Centre des Formalités des Entreprises assure le montage et l'enregistrement de votre dossier :

- > **Contrôle** de la cohérence et la conformité des pièces justificatives et des informations déclarées.
- > **Traitement** du dossier en rendez-vous personnalisé
- > **Remise** d'un récépissé
- > **Transmission** du dossier complet aux organismes concernés
- > **Intervention**, si nécessaire, auprès des organismes tels que l'Urssaf, le Greffe, le Centre des Impôts, ...

Option

Choisissez l'accompagnement à la rédaction et à la diffusion de l'annonce légale, pour plus de tranquillité !

- > **Aide** à son optimisation, ne payez pas des lignes superflues
- > **Préconisation** pour la diffusion dans un journal d'annonces légales à tarif compétitif
- > **Point d'information** sur l'actualité légale



Prestation **70€ net de taxe**
Option **60 €HT**
Frais de greffe **37.45 €TTC**



05 49 60 98 00
cfeciv@poitiers.cci.fr

>>> Liste des pièces à fournir au verso

 CCI VIENNE



CCI Vienne - Téléport 1 - 7 avenue du Tour de France - CS 50146 Chasseneuil
86961 Futuroscope Cedex

Liste des pièces justificatives à fournir

www.poitiers.cci.fr

Pour les sociétés
Création de SAS ou SARL

Formulaire à imprimer et à compléter en ligne

- Formulaire MO SARL ou MO SA SAS, www.service-public.fr/professionnels-entreprises

Lors de votre rendez-vous merci de vous munir des documents suivants (dossier à télécharger) :

Pour la société

- Exemple de statuts daté certifié conforme par le dirigeant en original et paraphé
- Procès-verbal d'assemblée nommant les dirigeants (si non inclus dans les statuts) certifié conforme par le dirigeant en original
- Journal d'annonces légales ou copie de la demande d'insertion avec nom du journal et date de parution
- Attestation originale de dépôt des fonds. Liste des souscripteurs (SA-SAS) précisant le nombre d'actions et les sommes versées
- Copie de la pièce d'activité réglementée éventuelle
- Dossier de déclaration des bénéficiaires effectifs

Pour les dirigeants

Personne morale

- Copie de l'extrait K Bis à fournir à titre indicatif, il doit comporter les dernières modifications enregistrées par le RCS.

Personne physique

- Copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Copie du titre de séjour en cours de validité et à jour de l'adresse personnelle
- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation avec filiation

Pour le siège

- Copie du bail ou justificatif de domicile récent (eau, gaz, ...à l'adresse exacte du siège).
En cas d'hébergement par une tierce personne : autorisation du propriétaire ou copie du contrat de domiciliation

Pour l'achat ou la location gérance, nous contacter.

Règlement à joindre avec votre dossier

Redevance CCI : 70 €

Par chèque à l'ordre de la CCI Vienne

Frais de greffe : Par chèque à l'ordre du greffe du tribunal

- Immatriculation : **37.45 €**

- Déclaration des bénéficiaires effectifs : **21.41 €**

Marié ou pacsé : 8.03 €

